



SOLIDARITÉ PISSILA

1, place de l'église

57160 – LESSY

Tél : 06 70 09 15 08

Mail : association.solidarite.pissila@gmail.com

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MARS 2016

PRESENTS : Jean FRANCOIS, Vice-Président du Conseil Départemental de la Moselle
Gilles SOULIER, Président de la C.C.V.M. et Maire d'Ancy-Dornot
Nathalie DAMIEN, Maire-Adjointe de Lessy
Issaka SORE, Président d'honneur de « Solidarité Pissila »
Jean-Marie BAILLY, Représentant d'Electriciens Sans Frontières et du réseau Multicolor
Philippe SIBILLE, Représentant le Crédit Agricole
Michel FRANCOIS – Pierre GRUNWALD – Jacqueline POINSIGNON – Françoise SIBILLE –
Jacques ENGELMANN – Christian LAROSE – Nicole PETERS – Gabriel PETERS – Nicole KIEFFER –
René KIEFFER – Irène KEIFF – Brigitte QUENTIN – Christine EBER – Jean-Marie EBER –
Jean-Pierre PEDOT – Francine DIDELOT – Sylvaine BUTTERLIN – Sonia GEISEN

EXCUSES : Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental de la Moselle, représenté ici par Jean FRANCOIS,
Conseiller Départemental de la Moselle
Denis JACQUAT, député et Conseiller Départemental de la Moselle
Marc HOELTZEL, Directeur de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Claude VIVENOT, Président de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Lorraine
Vincent MATELIC, Président du SIEGVO

ORDRE DU JOUR :

- 1- Bilan moral et rapport d'activités 2015
- 2- Bilan financier
- 3- Budget prévisionnel des actions à réaliser en 2016
- 4- Délibération pour valider le projet de forage et latrines
- 5- Bilan sur l'état de nos réalisations
- 6- Renouvellement du tiers sortant du Comité
- 7- Questions diverses

Michel souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Il invite l'assemblée à avoir une pensée particulière pour nos adhérents et amis décédés : Madame Colette LABBE, Vice-présidente de l'Association durant de nombreuses années, le Papa à Issaka et tout récemment un ancien tirailleur Africain, ancien combattant pour la France, que nous avons salué durant notre séjour en 2008.

1 - BILAN MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES POUR L'ANNEE 2015

Rapporteur : Michel FRANCOIS

- En avril, suite au refus de notre assureur « la Mutuelle Alsace Lorraine » de couvrir les risques liés à l'organisation du concert du mois de mai, nous avons été contraints de résilier notre contrat. En conséquence, nous avons choisi d'être assurés auprès de la MAIF. Le reliquat de 130 euros nous a été restitué immédiatement. Cette mutuelle est plus chère que la précédente, mais les risques couverts sont plus complets. Ils couvrent notamment les risques de nos adhérents en déplacement en France comme à l'étranger. Les démarches sont instantanées par l'accès à notre compte via internet. La production d'avenant est immédiate pour chaque type de besoin. Nous avons pu obtenir sans supplément d'assurer spécifiquement les œuvres qui seront présentées à l'exposition des 23 et 24 avril prochains et également un avenant pour l'assurance des locaux communaux, (centre social et école).
- En avril toujours avec Pierre, nous avons réalisé la maquette du flyer qui présente l'association et ses actions de 2002 à 2015. Merci à Pierre pour sa disponibilité et sa maîtrise informatique pour réaliser ce type de document
- Dès le transfert du siège de l'association nous avons demandé à la Poste et au Crédit Agricole de modifier et de prendre en compte les nouvelles coordonnées (adresse et signatures des nouveaux dirigeants). Après échange de nombreux documents, la poste a manifesté énormément d'exigences, à tel point qu'il a été décidé de clôturer le compte postal et de ne conserver qu'une seule domiciliation bancaire. Le choix du Crédit Agricole de Lorraine à Scy-Chazelles s'imposait naturellement comme partenaire, puisque depuis de nombreuses années, la banque locale a été à nos côtés. Elle nous a apporté un soutien conséquent pour la concrétisation du projet des moulins (6000€). Aujourd'hui cette institution nous accompagne de manière très positive sur le projet en cours, mais aussi dans le fonctionnement quotidien (production de documents, nappes, gobelets, serviettes etc.).
- L'association a également eu le privilège d'être sélectionnée par l'agence locale du Crédit Agricole pour bénéficier des Tookets. C'est une monnaie associative et solidaire. En émettant des tookets, le Crédit Agricole s'engage à apporter un soutien financier à notre Association. Comment : à chaque opération de carte bancaire, la banque crédite de 0,01 € le compte Tookets. Si le titulaire du compte ne privilégie pas une association particulière, le Crédit Agricole attribue les sommes collectées aux Associations qu'il a sélectionnées.
- Début avril, l'association a tenu un stand au traditionnel vide grenier de Lessy, la vente de bibelots et de l'artisanat a rapporté la coquette somme de 232,60 euros, cette manifestation a généré aussi 17 adhésions et dons, soit un bénéfice total de 482,60 euros
- Avec Françoise et Philippe nous avons réalisé et chiffré l'inventaire du matériel détenu par l'association, ce dernier est évalué à 2000 euros, Malheureusement ce stock comporte de nombreux batiks et au dernier vide grenier pas un seul n'a été vendu.
- Début mai l'association a demandé à intégrer Lessy inter-associations. Cette adhésion gratuite a été acceptée à l'unanimité par le comité de cette structure. Deux de nos représentants, Christine et Francis, ont accepté d'intégrer le comité de LIA.
LIA regroupe 11 associations lessyennes, cette mutualisation présente de nombreux avantages : le matériel de LIA est disponible pour tous, les locaux de la maison des associations sont disponibles selon le planning géré par Nicole pour organiser nos activités. A demeure nous disposons d'une armoire pour y stocker notre propre matériel, (armoire offerte par le Crédit Mutuel de Moulins) par ailleurs l'association ayant son siège à Lessy, bénéficie de la gratuité des salles, de la cuisine et vaisselle du centre Socio éducatif, du préau et du parc scolaire autant de fois que de besoin sous réserve de disponibilité.
- Le 3 mai 2015 s'est réuni pour la première fois le nouveau comité. Outre ce qui vient d'être relaté, des propositions d'animations ont été formulées : Gaby a émis l'idée d'organiser une marche gourmande sur Lessy avec des produits burkinabés. Brigitte propose pour rassembler les membres, d'organiser un pique nique. Ce comité évoque aussi comment désormais nouer les relations avec nos amis de Pissala. Issaka nous assure heureusement toujours de son soutien. Michel et Philippe proposent de voir dans quelle mesure Sansan pourrait lui aussi nous aider dans la mise en œuvre de nos projets. Sonia, qui n'est pas contre, émet toutefois des réserves sur certaines missions qui pourraient lui être confiées (sentiment confirmé par Issaka au téléphone), car Sansan, si sérieux et volontaire soit-il, n'est pas issu des familles de Pissala, us et coutumes prenant là toute leur importance.
René quant à lui émet le désir que nous nous rapprochions d'autres associations œuvrant dans le secteur pour un échange collaboratif d'expériences.

- Le 6 mai en l'église de Lessy, Laureen STOULIG et sa classe de chant de YUTZ nous ont offert gracieusement un concert intitulé « Concert de la Paix ». Ce concert gratuit fut remarquable, beaucoup d'émotion avec à la clé un succès populaire très positif et beaucoup de générosité de la part des spectateurs. Ce jour là, de nombreuses adhésions et dons ont été enregistrés. A noter que la SACEM a sur notre demande, accordé la gratuité des droits d'auteur.
- A l'invitation de la ville de Metz, nous avons participé à l'automne à un forum de présentation des associations messines du quartier du Sablon. Une trentaine d'associations était présente. Par manque de communication de l'organisateur, le seul public autour des stands fut constitué des exposants eux même. En conclusion la journée fut très décevante.
Merci à Gaby, Jean-Marie, Christine, et Marie qui ont tenu le stand avec un visiteur important en la présence de notre Président d'honneur Issaka venu en voisin. Notons toutefois une recette de 74 €.
- En octobre, la nécessité d'être inscrit au répertoire des entreprises (N° de SIRET) s'est avérée indispensable pour pouvoir solliciter des subventions auprès de certaines institutions, entre autres la nouvelle Région ALCAL. Nous avons donc fait notre demande auprès de l'INSEE et désormais, nous sommes inscrits et répertoriés dans la catégorie d'association de droit local avec un numéro de SIRET d'identification.
- Le comité s'est réuni pour la seconde fois le 18 octobre 2015, Pierre a présenté un premier bilan depuis la dernière AG de mars. Nous avons pratiquement doublé le nombre d'adhérents. Il y en a 152 à ce jour. Le bilan financier atteste d'un solde net de 8398 euros. Pierre a adressé à chaque adhérent un reçu fiscal pour la déclaration d'impôts de 2016 (désormais cotisations et dons sont déductibles).

Michel propose de rédiger les dossiers de demandes de subventions qui seront adressés à toutes les communes, administrations, entreprises, sénateur, députés, rotary, Lions club, agence de l'eau, Saur, Véolia, Sievvo etc.

Le débat s'ouvre sur les projets envisagés en début d'année. Concernant l'extension de la maternité, il est décidé de sursoir provisoirement à ce projet. En effet, nous n'avons pas de demandes formelles émanant du service de santé gérant de la maternité actuelle, ni des autorités administratives.

Sur les conseils avisés d'Issaka et pour ne pas perdre le bénéfice d'obtenir des subventions pour l'année 2016, les dossiers devant être déposés avant le 1^{er} novembre de l'année en cours, il est décidé de donner suite à une demande écrite et motivée de la population de Kiemna (2600 habitants). En conséquence, un dossier de réalisation d'un forage de 80 mètres de profondeur avec château d'eau est acté. S'ajoutera un volet assainissement, par la construction à proximité des écoles de 6 latrines et lave mains dans ce village. Les devis ont été sollicités. Le budget prévisionnel se chiffre à 38588 euros.

En novembre, l'association a été conviée par l'agence de l'eau Rhin/Meuse à une journée de présentation de l'aide internationale ayant pour thème :

Développer les services de l'eau potable, de l'assainissement et du pompage solaire.

René, Philippe et moi avons assisté à cette réunion qui fut très riche d'enseignements. Le dossier de demande de subvention pouvant atteindre 50 % du montant prévisionnel (19300 €). Ce dossier que nous avons présenté préalablement à cette rencontre doit subir quelques ajustements. Il est impératif que, pour la réalisation de ce projet, il soit exemplaire et ne souffre d'aucune approximation. Ce sera pour l'association une vitrine et un projet pilote qui doivent nous garantir de fidéliser nos partenaires financiers.

Aide à la scolarisation

Il est aussi envisagé de mettre en place une aide à la scolarisation. Cette aide est évaluée par Issaka à environ 3,50 euros/an par enfant pour un cycle scolaire minimum de 5 années. René lui, serait plus favorable à une aide à caractère plus collectif. Exemple : aide à l'accès à la cantine, y compris aux enfants non scolarisés ou autres besoins à caractère collectif. Le débat reste ouvert.

A la suite du vote, le bilan moral et le rapport d'activités 2015 sont adoptés à l'unanimité des membres présents

2 -BILAN FINANCIER 2015

Rapporteur : Pierre Grunwald

	Dépenses	Recettes
Avoirs antérieurs		5 066,88
Adhésions/Dons		2 179,94
Artisanat		279,00
secrétariat/ trésorerie	186,16	
Frais divers	86,20	
Assurance	578,63	
Réception	174,62	
Totaux	1 025,61	7 525,82

BILAN CREDITEUR =	6 500,21 €
--------------------------	-------------------

Lecture est faite du rapport des commissaires aux comptes, Sylvaine BUTTERLIN et Gabriel PETERS. Ce rapport n'appelle aucune remarque.

Michel remercie Pierre, Sylvaine et Gaby.

A la suite du vote, le bilan financier est adopté à l'unanimité des membres présents

3 : PREVISIONNEL DES ACTIONS A REALISER EN 2016

- Vide grenier de Lessy le 3 avril

Michel propose de renouveler la participation de l'association au vide grenier de Lessy qui aura lieu le 3 avril prochain en espérant le même succès que l'an passé.

- Repas expo 23/24 avril

Le point d'orgue de nos manifestations sera sans conteste l'organisation du repas/expo qui se déroulera les 23 et 24 avril prochains au centre socio éducatif de Lessy. Je voudrais ici remercier chaleureusement René qui, une fois de plus, jamais deux sans trois, a accepté de présenter à cette occasion ses plus belles pièces d'art africain. Concernant le repas, l'idée d'un couscous a fait l'unanimité aux conditions de 10 euros plat et dessert. Avec un grand élan de générosité Pierre, notre traiteur, a accepté ce prix. Ce qui nous autorise un prix du repas très attractif fixé à 17 euros, 10 € pour les enfants de moins de 12 ans. L'accès à l'exposition sera gratuit pour les participants au repas.

- Foire à la citrouille « Lessy Trouilles » le 09 octobre

Le comité propose d'organiser une foire à la citrouille « Lessy-Trouilles » le 22 octobre 2016. Mais en marge de cette manifestation, il est proposé de planter : potimarrons, pâtissons, citrouilles et autres cucurbitacées au parc Sainte-Anne. Nous remercions la congrégation des sœurs qui nous accueille toujours avec énormément de générosité. Philippe et moi avons sollicité la générosité de M. CATHELIN. Il nous fournira gracieusement au printemps 150 plants de différentes catégories, qu'il faudra repiquer début mai. A l'automne, plusieurs membres se sont attelés à préparer les parcelles. Qu'ils en soient ici vivement remerciés. Cette foire a été programmée au samedi 22 octobre 2016. A cet effet, une demande de réservation du parc scolaire a été adressée et acceptée par la municipalité. Nous remercions la commune ainsi que M. le Maire et son adjointe Nathalie Damien pour leur soutien.

Préalablement à cette fête, nous nous retrouverons début mai pour repiquer les différents plants de cucurbitacées. Préparez et affutez vos outils, nous ferons un pique-nique à la pause de midi. Enfin, à la mi-septembre, nous ferons la récolte sur le même mode.

- **Justificatifs fiscaux**

Jusqu'à présent, il était délivré aux donateurs un justificatif de versement qui n'a jamais fait c'est à souligner, l'objet de rejet de la part des services fiscaux. Toutefois, l'association ne possédait pas d'agrément officiel pour opérer de la sorte. En conséquence, nous avons en novembre engagé des démarches auprès des services fiscaux de la Moselle pour obtenir un agrément. Après plusieurs échanges de documents et précisions sur nos activités, l'association Solidarité Pissila est reconnue comme satisfaisant aux conditions de territorialité. Elle est reconnue comme association d'intérêt général poursuivant un but humanitaire au sens de l'article 200 du code général des impôts.

Mission au Burkina

Enfin, au cours du dernier comité de l'année, il est apparu indispensable qu'une mission de deux ou trois membres effectue un court séjour à Pissila. En effet le projet validé de construire un forage et des latrines nécessite des rencontres sur place pour contractualiser des documents indispensables à la validation des demandes de subventions. Il est donc décidé d'organiser ce voyage. Issaka accepte de se charger de l'organisation du séjour, du programme des rencontres, hébergement chez l'habitant etc. Sansan en tant qu'officier de police se chargera quant à lui de gérer la sécurité du groupe, de la location du véhicule et de l'hébergement sur la capitale. Les frais de voyage seront couverts par les participants et ne seront remboursés par l'association que si le projet est réalisé dans le respect du budget prévisionnel de l'action programmée et que les subventions sollicitées soient octroyées.

Délibération pour valider le projet de forage, le projet comporte également la construction de 6 latrines

Le Président présente le rapport de réalisation du projet du forage en profondeur (80 mètres) avec château de 15 m³, 2 bornes fontaines, le projet comporte également la construction de 6 latrines et lave-mains. L'ensemble des installations sera pris en charge et géré par un comité de gestion en cours de constitution. Un programme de formation à l'hygiène sera mis en place dans les écoles.

Le bilan prévisionnel de ce projet est évalué à 38588€. Des subventions ont été sollicitées, auprès de nombreuses institutions. En tout état de cause les travaux ne sauraient être engagés tant les dépenses et recettes ne seront pas à l'équilibre.

A la suite du vote le projet de réalisation du forage et des latrines est adopté à l'unanimité des membres présents

Budget primitif du projet de forage et latrines pour l'exercice 2016

Les derniers événements dramatiques de l'attentat survenus en janvier 2016 à Ouagadougou ont après ceux de Paris bouleversé la population nationale et internationale. Notre Président d'honneur Issaka était sur place avec sa fille Ariane et le Haut-Commissaire : Amidou.SORE. Le départ pour notre séjour (Michel, Philippe et Francis) programmé du 9 février au 20 février méritait d'être examiné sur un plan purement sécuritaire. En contact permanent avec Issaka et Amidou, mais aussi après avoir consulté les conseils prodigués par le site du Ministère des affaires Etrangères, nous prenions la décision d'annuler ce séjour.

Ces événements bouleversants auraient pu compromettre le déroulement de notre action. Heureusement, il n'en est rien. Le dernier comité du 24 janvier est resté très solidaire et confiant pour valider et continuer malgré tout à s'investir dans les projets. En conséquence, il nous faut chercher à concrétiser différemment les contacts nécessaires à la poursuite de nos engagements. Pour ce faire, nous avons un atout majeur en la personne d'Issaka.

Il a accepté spontanément, avec beaucoup de générosité, de faire tout ce qui est en son pouvoir pour nous aider. Il est en contact permanent avec les autorités et Sansan à qui il pourra confier certaines missions spécifiques. Voilà qui devrait nous permettre de continuer sereinement nos missions. Issaka ne souhaite aucune contrepartie financière. Nous participerons seulement aux frais engagés par Sansan dans le cadre des missions ordonnées par Issaka ou nous-mêmes.

Le projet reste donc actif et d'actualité. Nous devons en conséquence valider le budget prévisionnel pour la réalisation du forage à 80 mètres de profondeur (garantie de production d'une eau de qualité) avec installation d'un périmètre de protection du captage, complété par la mise en place d'un château d'eau de 15m³ muni de deux bornes fontaines et la construction de 6 latrines double fosses (3 cabines garçons, 3 cabines filles).

CE BUDGET S'EQUILIBRE EN RECETTES ET EN DEPENSES A HAUTEUR DE 38.588€.

A la suite du vote, le budget prévisionnel du projet forage et latrines à réaliser en 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents

- Vous le constatez, l'engagement financier de ce projet correspond plus à de la gestion d'entreprise. Pour garantir le maximum de sécurité, il apparaît nécessaire que nous puissions nous appuyer sur l'expérience d'autres partenaires (associations œuvrant dans des domaines similaires etc. C'est ainsi que nous avons déjà profité de l'expertise d'ESF (Electriciens sans frontières) pour la réalisation de l'électrification du Lycée de Pissila. Il y a aussi le Réseau Multicolor (réseau multi-acteurs de la coopération en Lorraine) Je vous propose, si vous en êtes d'accord, d'adhérer à ces deux structures qui peuvent nous faire profiter d'échanges, d'expériences et de compétences partagées.
- Nous avons aussi des échanges avec d'autres associations tels que Fadama à Yutz et l'association Mil'écoles à
-
- Creutzwald.
- Issaka, au cours de son dernier séjour, nous a communiqué un courrier adressé à l'Association émanant du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité intérieure. Cette lettre confirme la réalisation du forage et du château d'eau à Solomnoré en 2015. Il traduit toute la reconnaissance de la population de Solomnoré.
- Issaka m'a rendu également destinataire d'un document important intitulé : Plan communal pluriannuel de développement de Pissila 2015/2019. Ce document fourmille de renseignements et tableaux dans tous les domaines pour lesquels nous menons nos actions et il va nous permettre d'orienter nos projets futurs, d'assurer au mieux des collaborations financières avec les acteurs institutionnels du développement de la région de Pissila.

4 – BILAN SUR L'ETAT DE NOS REALISATIONS

Issaka ainsi que Sansan se sont rendus à plusieurs reprises sur les sites où nous avons réalisé nos missions :

- **Le maraîchage** continue de bien fonctionner. Aujourd'hui 30 ha sont en production et donnent de très bons résultats, production liée toutefois à la pluviométrie parfois très irrégulière d'une année sur l'autre.

- **La maternité**, après les soucis constatés en 2012, fonctionne bien et il n'y a plus de problèmes (je rappelle 7000 naissances enregistrées fin 2015).
- **Les moulins** : sur dix moulins, nous rencontrons des soucis sur trois sites. Un des moulins est totalement inutilisable (moteur explosé). Sur un autre site, le meunier a, sans crier gare, quitté la région et enfin le troisième site rencontre des problèmes d'entretien et de maintenance. Sansan, que nous avons missionné pour nous établir un rapport, a fait à plusieurs reprises le tour des villages. Le constat nécessite d'être très vigilant afin d'éviter une dégradation de la situation. Nous nous sommes mis en contact avec le très expérimenté meunier privé et indépendant de Pissila qui possède une installation performante. Il est allé, accompagné de Sansan, diagnostiquer l'ensemble des moulins.

Les réparations sur les moulins défectueux nécessiteraient un investissement d'environ 500€. Avant de décider quoi que ce soit, nous allons voir avec Issaka, et le meunier de quelle manière sécuriser, pérenniser d'éventuelles réparations. Il pourrait s'agir entre autres idées de mettre en place un plan de formation des meuniers, de trouver le moyen de sécuriser l'approvisionnement énergétique (gas-oil, huile pour faire les vidanges du bloc moteur). Il existe un trafic de vente de produits frelatés. Il faudra mettre en place un protocole d'entretien des machines etc. La chaîne de responsabilité sur certains sites est à revoir

Les forages :

Le forage de Pissila : ce dernier ne nous concerne plus, il est géré de manière satisfaisante par la Municipalité.

Celui de Solomnoré a été officiellement inauguré en présence d'Issaka le 26 janvier dernier. Nous avons reçu un courrier officiel du Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure. Il nous remercie pour cette réalisation.

- **L'électrification** du collège de Pissila réalisée début 2015 et dont nous avons confié la maîtrise d'œuvre à Electriciens Sans Frontières a été achevé et livré. La prestation a été faite dans le respect du cahier des charges. Nous remercions ESF pour cet efficace partenariat. Le proviseur du Lycée nous a lui aussi adressé un courrier témoignant de la grande satisfaction des professeurs et des élèves de disposer de cet équipement performant.

5 – RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT DU COMITE

Enfin, pour clore cette assemblée, nous allons procéder au renouvellement (comme le prévoit l'article 10 de nos statuts) du tiers sortant (soit 4 membres) du comité constitué aujourd'hui de 11 membres.

Préalablement, il convient d'enregistrer la démission volontaire de 4 membres. Ces volontaires sont : Hervé MITTELBRONN qui ne se représente pas, Francis CHARDIN, Nicole PETERS et Michel FRANCOIS. Ces trois sortants se représentent. Trois autres personnes ont posé leur candidature : Jacqueline POINSIGNON, Jean-Marie EBER, Gloria CHARDIN.

A la suite du vote, les candidats sont élus à l'unanimité des membres présents.

Vérificateurs aux comptes :

Mme Sylvaine BUTTERLIN ET Gabriel PETERS acceptent d'être candidats au poste de vérificateur

A la suite du vote Sylvaine BUTTERLIN et Gaby PETERS sont élus à l'unanimité des membres présents.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Interventions :

- M. Jean FRANCOIS, Vice-Président du Conseil Départemental, sollicité pour une demande de subvention, tient à préciser que le Conseil Départemental n'est pas juridiquement habilité à délivrer des aides financières pour l'aide humanitaire internationale. Il félicite l'Association pour tout ce qu'elle a entrepris jusqu'à présent. Il se propose d'accueillir M. SANSAN pour une journée de découverte de la Moselle.
- M. Gilles SOULIER, Président de la C.C.V.M. et Maire d'Ancy-Dornot, indique que les communes privilégient de préférence leurs aides aux Associations communales. Concernant la Communauté de Communes, là aussi une aide financière n'est pas possible. Par contre, il est envisageable d'obtenir un soutien financier, dans la mesure où le logo de la CCVM apparaisse sur nos documents de communication.

Par ailleurs, M. SOULIER se tient disponible pour nous aider dans la préparation de la manifestation « Lessy Trouilles », Ancy possédant une grande expérience de ce type de manifestation qu'elle a organisé pendant de nombreuses années. Exemple : les produits transformés (soupes, tartes, gâteaux) rencontrent un grand succès.

- M. Christian LAROSE demande si les dépenses engagées par les membres pour le compte de l'Association et dont ils ne demandent pas le remboursement, peuvent être considérés comme des dons et à ce titre bénéficier d'un reçu fiscal permettant la déduction sur la déclaration d'impôts. Michel FRANCOIS répond qu'effectivement cette disposition est parfaitement légale. Certains membres l'ont appliqué.
- Il demande aussi s'il est possible de faire fonctionner les moulins à l'énergie électrique. Jean-Marie BAILLY, représentant d'Electriciens Sans Frontières et du réseau Multicolor, lui répond que cette solution est inenvisageable, compte-tenu de la puissance du moteur électrique qu'il conviendrait de mettre en place.
- M. Jean-Marie BAILLY indique qu'E.S.F. reste à l'écoute de toute sollicitation de partenariat technique sur des projets futurs. Il demande également à Issaka s'il possède des informations sur l'électrification de PISSILA. Le projet est dans les tiroirs, mais à ce jour, rien de concret de l'avis d'Issaka.
- M. René KIEFFER lance un appel à tous les volontaires pour aider à la mise en place de l'exposition des 23 et 24 avril prochains.

Mme Nicole PETERS intervient pour préconiser la tenue d'une réunion de préparation du repas/exposition des 23 et 24 avril. Cette rencontre est immédiatement programmée pour le lundi 4 avril à 17h à la maison des associations.

- M. Philippe SIBILLE annonce que l'Association recevra SANSAN à compter du 21 avril pour une durée d'un mois. Il sollicite à cet effet les personnes présentes souhaitant l'accueillir à leur table ou pour la visite d'un site.
- M. Pierre GRUNWALD, soulève la question de savoir si nous devons relever ou pas le montant de la cotisation d'adhésion à l'association. La discussion qui s'en suit, laisse apparaître que compte tenu qu'une grande majorité d'adhérents ne s'en tienne pas au montant de 10€ mais qu'au contraire, la cotisation est complétée par un don, il est décidé de ne pas modifier la cotisation qui reste fixée à 10€ pour l'exercice 2016.

Le Président, Michel FRANCOIS, remercie l'ensemble des participants et particulièrement les pâtisseries.

Il clôture l'Assemblée Générale à 16 h 15, suivie du verre de l'amitié.
